

27)

35)- Ratification d'un marché de gré à gré, d'un montant de 2.062.370. Fr CFA. - passé avec la SEGEFOM, pour fourniture de mobilier destiné aux cantines scolaires.

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir ratifier le marché de gré à gré d'un montant de 2.062.370. Fr CFA. qui a été passé avec la SEGEFOM pour fourniture de mobilier destiné aux cantines scolaires. "

Adopté à l'unanimité.